

Exploitation par le travail vs traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail

Bien que les termes « *traite des êtres à des fins d'exploitation par le travail* » et « *exploitation par le travail* » soient souvent utilisés de manière interchangeable, ils désignent des formes distinctes d'abus. Il est essentiel de comprendre la différence entre ces deux notions afin d'identifier avec précision les violations, d'assurer une protection appropriée aux travailleurs et d'apporter un soutien ciblé aux survivants. La traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail implique la coercition, la tromperie ou la force pour contraindre une personne à travailler, tandis que l'exploitation par le travail peut impliquer des conditions de travail injustes ou illégales sans l'élément de coercition qui définit la traite.

Exploitation au travail

L'exploitation par le travail désigne le traitement injuste des travailleurs, dont le travail est sous-évalué ou exploité au profit d'autrui, à des fins lucratives. Elle peut se traduire par des salaires bas, de mauvaises conditions de travail, des horaires excessifs, l'absence de sécurité de l'emploi, le déni de droits ou d'avantages sociaux, le travail forcé, la servitude pour dettes ou des pratiques assimilables à l'esclavage. L'exploitation par le travail ne constitue pas nécessairement un crime de traite.

L'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL peut inclure:

- | | |
|--|---|
| Rémunération inférieure à celle convenue | Environnement de travail dangereux |
| Heures de travail plus longues | Manque d'eau et d'installations sanitaires sur site |
| Pas de pause repas | Pas de contrat écrit |

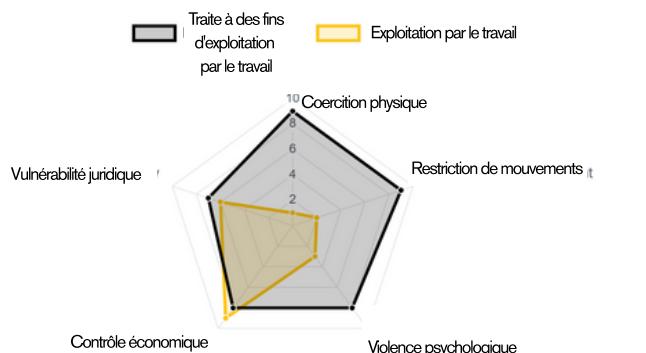


TRAITE A DES FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL peut inclure:

- | | |
|---|--------------------------|
| Détention contre leur gré | Intimidation et contrôle |
| Menaces de devoir rembourser leurs dettes | Recours à la violence |
| Menace de violences | Agressions sexuelles |

Traite à des fins d'exploitation par le travail

Dès lors que la personne n'est pas libre de quitter la situation d'exploitation, celle-ci devient une situation de traite à des fins d'exploitation par le travail. L'exploitation par le travail est une porte d'entrée vers la traite, en particulier lorsque les travailleurs sont vulnérables et que les protections sont faibles.



Le tableau représente la gravité des principaux facteurs de contrôle

Différences en bref

Dimension	Exploitation par le travail	Traite à des fins d'exploitation par le travail
Consentement à travailler	Les travailleurs peuvent accepter une situation exploitante par manque d'alternatives	Souvent, le consentement initial est obtenu, mais il est ensuite retiré sous la contrainte ou à la suite de fausses promesses
Moyens de contrôle	Souvent, pression économique, crainte de perdre son emploi ou statut de travailleur informel	Coercition, menaces, tromperie, servitude pour dettes, abus de statut juridique, surveillance
Liberté de partir	Libres de partir, mais peuvent craindre de perdre leur revenu ou leur logement	Restreinte (par ex., enfermés, surveillé, menacés, ou trop endettés pour pouvoir partir)
Cadre juridique	Couvert par le droit du travail, la réglementation en matière d'emploi et les recours civils	Couverte par les lois de lutte contre la traite et la justice pénale (par ex., Protocole de Palerme, OIT, Convention sur le travail forcé)

Pour en savoir plus, consultez le site:
www.antitraffickingresponse.org

Obstacles à l'identification de l'exploitation par le travail

- Longs délais entre le moment où l'exploitation a lieu et celui où elle est effectivement signalée.
- Les personnes exploitées, en particulier les travailleurs migrants, sont souvent isolées des réseaux de soutien et des autorités, ce qui rend le signalement difficile.
- De nombreux pays ne disposent pas de législations du travail strictes ni de mécanismes d'application efficaces ; les inspecteurs manquent de ressources ou sont confrontés à la corruption.
- Les employeurs peuvent empêcher activement la détection en cachant les travailleurs pendant les inspections.
- De nombreux travailleurs ne connaissent pas leurs droits ou ne comprennent même pas qu'ils sont exploités, en particulier les migrants qui ne sont pas familiarisés avec les lois locales ou la langue parlée.

Exemples d'exploitation par le travail

- Des travailleurs employés dans les chaînes d'approvisionnement de la mode éphémère** au Royaume-Uni ont été découverts en train de confectionner des vêtements étant payés bien en dessous du salaire minimum, confrontés à de longues journées de travail, à des environnements dangereux et à la pression de ne pas s'exprimer.
- Les migrants saisonniers** qui cueillent des tomates et/ou des fraises en Italie et en Espagne vivent souvent dans des logements surpeuplés et insalubres, sont sous-payés ou ne touchent pas leur salaire.
- Les serveurs saisonniers dans les restaurants** — généralement de jeunes migrants ou étudiants — sont moins susceptibles de connaître leurs droits ou de s'opposer à l'exploitation.
- Les travailleurs migrants**, parfois sans papiers, travaillent dans des conditions dangereuses et présentent des taux d'accidents élevés dans les usines de conditionnement de viande aux États-Unis. Des enfants âgés d'à peine 13 ans ont été trouvés en train de nettoyer du matériel d'abattoir pendant la nuit

Pourquoi cette distinction est-elle importante .

- Elle empêche la normalisation des abus
- Garantit une réponse juridique et administrative appropriée
- Elle protège les travailleurs vulnérables
- Aide à identifier les signes avant-coureur

